



Au cœur de la forêt

Schweizerischer Forstverein
Société forestière suisse
Società forestale svizzera

Bilan et compte de résultats 2023/2024 de la Société forestière suisse et du Fonds de voyage de Morsier

Rapport de révision

Sur mandat de l'assemblée générale, les réviseurs sous-mentionnés ont contrôlé, en date du 10 juillet 2024 et en présence des responsables des finances, Regina Wollenmann et Stefan Flückiger, les comptes annuels 2023/2024 de la Société forestière suisse et du Fonds de voyage, bouclés tous deux le 30 juin 2024. La révision a eu lieu dans les locaux de l'administration chez Räber Treuhand GmbH à Pfäffikon.

Le comité de la Société forestière suisse endosse la responsabilité des résultats annuels. La tâche des réviseurs consiste à contrôler les comptes annuels, la gestion comptable et les fonds, sur la base d'échantillons. Les réviseurs contrôlent le respect des principes de la comptabilité ainsi que des règlements et consignes internes, l'évaluation des positions et la présentation correcte et complète des résultats.

Après examen, nous attestons que la tenue et la présentation des comptes est conforme aux règles, correcte et complète.

Les comptes de la Société forestière suisse ont été bouclés le 30 juin 2024 par une perte de CHF 5'484.71. Le capital propre se monte à CHF 249'615.11 à la fin de l'exercice. La Société forestière suisse reste ainsi solidement financée et en mesure de mener à bien ses activités.

Les comptes annuels du Fonds de voyage de Morsier boucle avec une perte de CHF 413.25. La fortune du Fonds se monte à CHF 59'846.68 à la fin de l'exercice.

Nous remercions les responsables de Räber Treuhand GmbH, Ajtene Aliji et Claudia Räber-Bachmann, pour la gestion précise des comptes. Nous remercions également les responsables des finances, Regina Wollenmann et Stefan Flückiger, pour la gestion consciencieuse et transparente des finances et l'ensemble du comité pour l'utilisation responsable des ressources de la société.

Les réviseurs sous-mentionnés recommandent d'approuver les comptes annuels 2023/2024 de la Société forestière suisse et du «Fonds de voyage de Morsier», ainsi que d'accorder la décharge à la responsable des finances ainsi qu'à l'ensemble du comité.

Schüpfen, le 10 juillet 2024

Les réviseurs


Kurt Hollenstein


Annina Stein